Comment valider ses compétences métier ?

Qu'est-ce que la validation des compétences ?

La *validation des compétences* est un processus qui permet de faire reconnaître officiellement les compétences professionnelles acquises par une expérience de travail (rémunéré ou bénévole), par une formation ou par une expérience de vie, mais qui ne sont pas reconnues par un diplôme.
Elle permet d'obtenir un ou plusieurs Titres de compétence (certificat officiel reconnu par les trois gouvernements francophones du pays, à savoir la Région Wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission Communautaire Francophone de la Région de Bruxelles-Capitale) qui attestent la maîtrise des compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'une ou de plusieurs parties de métier.
Les métiers peuvent être divisés en plusieurs Titres de compétence, correspondant chacun à une partie de métier cohérente avec les demandes du marché de l'emploi.

Pourquoi valider vos compétences ?

L'obtention de Titres de compétence peut favoriser l'accès à l'emploi, la mobilité sur le marché de l'emploi, l'accès à un parcours de formation et peut aussi, pour certains métiers, faciliter l'accès à la profession.

Comment obtenir un Titre de compétence ?

Pour obtenir un Titre de compétence, vous devez réussir une épreuve pratique ressemblant à une situation professionnelle réelle. Cette épreuve est gratuite et est organisée dans un Centre de validation agréé. La durée de ces épreuves varie de une heure à maximum douze heures en général.

Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?

Toute personne, au-delà de 18 ans (fin de l'obligation scolaire), travailleur, chercheur d'emploi, indépendant, ou autre, qui possède des compétences professionnelles non reconnues par un titre scolaire (par exemple parce que la scolarité n'a pas été terminée ou qu'une formation a été accomplie à l'étranger), et qui souhaite les valoriser.

Pour quels métiers ?

Actuellement, en Belgique francophone, la validation est possible dans près de 50 métiers des secteurs suivants : Administration/économie/gestion, Arts et culture, Automobile, Commerce et distribution, Construction, Électricité, Environnement, Industrie et commerce alimentaires, Industrie technologique, Informatique, Intersectoriel, Logistique, Métiers de la valorisation des déchets, Pouvoirs publics, Secteur du bois, Secteur du textile, Secteur Horeca, Services aux personnes.

Plus d'informations

Pour connaître les métiers concernés (liste évolutive), visitez le site du Consortium de validation des compétences

En Région bruxelloise

parlez-en à un conseiller, prenez connaissance des modalités de contact :

Services et horaire de la Cité des métiers de Bruxelles

ou assistez à une séance d'information. Pour vous informer des prochaines séances, consultez les rendez-vous de la Cité des métiers.

Au besoin, envisagez aussi une Préparation à la Validation des compétences ou un Accompagnement aux épreuves de Validation des compétences pour certains métiers.

Vous êtes chercheur d'emploi ? Deux services d'Actiris peuvent vous faciliter l'accès à la validation des compétences.

En Région wallonne

adressez-vous au Carrefour Emploi-Formation de votre région. N° vert du Forem : 0800 939 47

FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Pour connaître les détails et les dernières informations de chaque formation ou service, trouver la fiche sur Dorifor.be avec son numéro de référence

---

Cité des métiers de Bruxelles

1210 Bruxelles - Avenue de l'Astronomie 14

Découvrir la Validation des compétences RÉF. 7782

Vous avez de l'expérience dans un métier ? Vous ne savez pas le prouver ? La Validation des compétences peut vous aider !

Durée: 2 heures **Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** Participez à une séance programmée en consultant cette formation sur Dorifor.be

Jardinier | jardinière d'entretien : découvrir la Validation des compétences RÉF. 9678

Vous avez de l'expérience en tant que jardinier.ère d'entretien ? Faites valider vos compétences !

Durée: 2 heures **Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler: Pour s'informer uniquement:** par mail : CVDC@cdm-bp.brussels

Métiers administratifs : découvrir la Validation des compétences RÉF. 9075

Vous avez de l'expérience dans un métier administratif ? Vous ne savez pas le prouver ? La Validation des compétences peut vous aider !

Durée: 2h30 **Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** Participez à une séance programmée en consultant cette formation sur Dorifor.be

Ouvrier boulanger-pâtissier | Ouvrière boulangère-pâtissière : découvrir la Validation des compétences RÉF. 8726

Vous avez de l'expérience dans la boulangerie ou la pâtisserie? Vous ne savez pas le prouver officiellement ? La Validation des compétences peut vous aider !

Durée: 2 heures **Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** Participez à une séance programmée en consultant cette formation sur Dorifor.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation